

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1343 du 26 décembre 1960 :

n° 1343

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication  
26 décembre 1960

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1961

Date du numéro  
31 janvier 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de M. Rajohnson décédé le 1er octobre 1960 à Djibouti, actuellement au dépositaire de Djibouti, seront transférés au cimetière d'Anamilona Manampisoa — canton d'Ambohitrolomahitsy, district de Manjakandriana. Les dépenses occasionnées par ce transfert seront à la charge du budget de la Côte Française des Somalis ( chapitre 2 —

#### article 6

E).